

1^{ère} édition des Labels Ville Active & Sportive 175 villes labélisées

C'est à l'occasion du Forum SPORTCOLL de Montpellier le 7 février que 175 villes ont été labellisées « Ville active et sportive » pour les années 2017-2018, en présence de Monsieur Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'Etat aux sports.

Le Label « Ville Active et Sportive » est co-organisé par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, l'UNION sport & Cycle et l'ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport).

Ce dernier se veut accessible au plus grand nombre et a pour objectif de valoriser les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes.

Cette labellisation, à 4 niveaux, vise à valoriser et récompenser les villes et collectivités locales qui :

- Proposent une offre d'activités physiques et sportives innovante, de proximité et accessible au plus grand nombre
- Contribuent par ce biais à l'animation et l'attractivité de leur territoire, au renforcement du lien social, au tourisme et au bien-être des concitoyens.

Il est attribué pour une durée de deux ans sur la base de 4 critères:

- la motivation de la candidature
- la présentation du projet sportif
- l'état des lieux sportifs du territoire
- la politique sportive et les initiatives innovantes.

Le comité de labellisation était constitué des 3 membres fondateurs, ainsi que des représentants des Editions de Bionnay et de Sport & Citoyenneté.

Ainsi 175 villes ont obtenu le Label « Ville Active et Sportive ».



➤ Toutes les photos de la cérémonie sont disponibles sur [le lien suivant](#).

Répartition par niveau de labellisation et régions:

Les 62 villes de niveau 1

- **Auvergne Rhône-Alpes** : Anse (69), Aubenas (07), Givors (69), La Trinité (06), Les Martres de Veyre (63), Moins (69), Pierre-Benite (69), Pont-Eveque (38), Saint Jean Bonnefond (42), Ugine (73)
- **Bourgogne Franche-Comté** : Auxonne (21)
- **Bretagne** : Dinan (22), Pontivy (56), Quimperlé (29), Saint Jacut-Les-Pins (56)
- **Centre Val-de-Loire** : Mer (41), Veigne (37)
- **Grand Est** : Avize (51), Bar le Duc (55), Briey (54), Laneuveville Devant Nancy (54), Luneville (54), Rethel (08), Taissy, Vandoeuvre Les Nancy (54)
- **Hauts de France** : Baccarat (54), Oignies (62), Saint Just En Chaussée (60), Wervicq-Sud (59)
- **Ile-de-France** : Argenteuil (95), Chelles (77), Eaubonne (95), Gargenville (78), Le Mesnil Saint Denis (78), Les Mureaux (78), L'Isle Adam (95), Maurepas (78), Mery Sur Oise (95), Montevrain (77), Mormant (77), Noisy le Sec (93), Saint Brice Sous Forêt (95), Villepinte (93)
- **Normandie** : Bolbec (76), Eu (76)
- **Nouvelle Aquitaine** : Braud et Saint Louis (33), Tarnos (40)
- **Occitanie** : Cabestany (66), domessargues (30), Launaguet (31), Naucelle (12), Saint Just (34), Saint Sulpice La Pointe (81)
- **PACA** : Cannet des Maures (83), Cuers (83), Le Luc en Provence (83), Mallemort de Provence (13)
- **Pays de la Loire** : Bonnetable (72), Bouaye (44), La Bernerie en Retz (44), Le Loroux-Bottereau (44), Verrieres en Anjou (49)

Les 91 villes de niveau 2

- **Auvergne Rhône-Alpes** : Bourgoin-Jallieu (38), Brignais (69), Brioude (43), Corbas (69), Crolles (38), Ecully (69), La Voulte sur Rhône (07), Oyonnax (01), Rilleux La Pape (69), Romans sur Isère (26), Tassin la Demi-Lune (69), Yzeure (03)
- **Bourgogne Franche-Comté** : Belfort (90), Chevigny Saint Sauveur (21), Luxeuil-Les-Bains (70), Troyes (10)
- **Bretagne** : Languieux (22), Plougastel Daoulas (29), Vitre (35)
- **Centre – Val-de-Loire** : Joué les Tours (37), Yèvres (28)
- **Guadeloupe** : Pointe à Pitre (97)
- **Grand Est** : Bouzy (51), Eloyes (88), Epinal (88), Heillecourt (54), Saverne (67), Thionville (57), Villerupt (54)
- **Hauts de France** : Amiens (80), Chambly (60), Cuincy (59), Dunkerque (59), Ferin (59), Gauchy (02), La Madeleine (59), Libercourt (62), Noyelles les Vermelles (62), Roncq (59), Saint Saulve (59)
- **Ile-de-France** : Chaville (92), Chevreuse (78), Clichy La Garenne (92), Enghein les Bains (95), Gonesse (95), Hardricourt (78), Ivry Sur Seine (94), Le Blanc Mesnil (93), Marolles en Brie (94), Montigny Le Bretonneux (78), Montrouge (92), Rosny sous Bois (93), Saint Maur des Fossées (94), Saint Michel-Sur-Orge (91), Vaires sur Marne (77), Villebon sur Yvette (91)
- **Normandie** : Alençon (61), Argentan (61), Le Havre (76), Maromme (76)
- **Nouvelle Aquitaine** : Bassens (33), Brive la Gaillarde (19), Celles Sur Belle (79), Gradignan (33), Jaunay Clan (86), Saint Medard en Jalles (33)

- **Occitanie** : Auch (32), Auterive (31), Balma (31), Blagnac (31), Carcassonne (11), Lattes (34), Lavelanet (09), Nîmes (30), Onet Le Château (12), Perols (34), Saint Antonin Noble Val (82), Saint Gaudens (31)
- **PACA** : Brignoles (83), Cap d'Ail (06), Carpentras (84), Châteaurenard en Provence (13), La Garde (83), Mandelieu-La-Napoule (06), Oraison (04), Sanary Sur Mer (83)
- **Pays de la Loire** : Allonnes (72), Avrille (49), Les Ponts-De-Cé (49), Machecoul Saint Meme (44), Saint Philbert de Grand Lieu (44)

Les 22 villes de niveau 3

- **Auvergne Rhône-Alpes** : Roanne (42)
- **Bourgogne – Franche-Comté** : Dijon (21)
- **Bretagne** : Brest (29), Fougères (35)
- **Centre Val-de-Loire** : Bourges (18)
- **Grand Est** : Ludres (54), Metz (57)
- **Hauts de France** : Lille (59), Villeneuve d'Ascq (59)
- **Nouvelle Aquitaine** : Hagetmau (40), La Rochelle (17), Niort (79), Pau (64)
- **Occitanie** : Agde (34), Lavalur (81)
- **PACA** : Aubagne (13), Carros (06), Digne-Les-Bains (04), Toulon (83),
- **Pays de la Loire** : Laval (53), Les Herbiers (85), Les Sorinières (44)

- ❖ **L'UNION sport & cycle** a pour principal objet la représentation officielle et la défense, sous toutes leurs formes, au niveau national et international, de toutes les entreprises industrielles et commerciales du secteur économique des articles et équipements de sports, de loisirs, du cycle et de la mobilité. En outre l'UNION sport & cycle sera également attachée à assurer la promotion des activités physiques et sportives en France.

L'UNION sport & cycle, fédère 1 400 entreprises représentant :

- plus de 500 marques,
- 80 000 salariés
- 11 Milliards € de CA cumulé
- 4 pôles d'expertises
- 2 filiales : média filière et Redisport

Contact presse : Virgile Caillet - Délégué Général de L'UNION sport & cycle - 01 47 31 56 23

@ : virgile.caillet@unionsportcycle.com

- ❖ **Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports** : Le ministère met en œuvre une politique de développement des pratiques sportives pour le plus grand nombre. Cette politique vise plus particulièrement la réduction des inégalités d'accès à la pratique régulière d'une activité physique et sportive. Elle est déployée via les services de l'Etat chargés du sport en région et en département, les établissements publics nationaux et en partenariat, avec le mouvement sportif, les collectivités territoriales et les acteurs économiques et sociaux.

Contact Presse : Anouck PAUMARD – Service de presse de Thierry BRAILLARD – 01 40 45 99 70

@ : presse-cabinet@ville-jeunesse-sports.gouv.fr – www.sports.gouv.fr

- ❖ **ANDES**: Association Nationale Des Elus en charge du Sport : Regroupant les élus locaux en charge des sports en France métropolitaine et en Outre-mer, l'ANDES permet d'échanger sur les politiques sportives des villes et de représenter les intérêts des collectivités locales auprès de l'État et du Mouvement sportif. L'Association dispose d'un réseau d'échanges regroupant 4 000 villes et intercommunalités. Elle favorise le partage d'expérience en matière de politique sportive. Son action contribue à soutenir les communes qui représentent le premier financeur public du sport en France.

Contact Presse : Kathy CAUFORNIER – Chargée de communication et des partenariats – 05 34 43 05 18

@ : kathy.caufournier@andes.fr – www.andes.fr